

La contestation des réprouvés

Francis DARDOT*

Les droits de l'homme n'ont pas avec le développement les mêmes relations de cause à effet qu'ils ont, par exemple, avec la Démocratie ; celles-ci vont de soi puisque c'est le peuple qui est sensé y détenir la souveraineté. Il n'en va pas de même avec le développement.

Reportons-nous au récent sommet du G 8 à Gênes. Voilà une réunion des dirigeants des pays les plus riches du monde dont l'ordre du jour faisait ostensiblement une place importante à la lutte contre la pauvreté ; à l'éradication des maladies transmissibles, sida, paludisme, tuberculose... A ces fins, les "Grands" avaient même reçu à leur table quelques chefs d'Etat d'Amérique du Sud et d'Asie. Et voilà, une fois de plus, la contestation des réprouvés, des oubliés des droits de l'homme et du développement, une déferlante de dizaines de milliers d'hommes et de femmes de tous pays se réclamant du plus élémentaire des droits de l'homme en démocratie, celui de dire, si ce n'est clairement ce qu'ils veulent, du moins ce dont ils ne veulent pas ; et de son corollaire : le droit de manifester pour se faire entendre. De quoi rêver d'un possible dialogue.

Ce fut un dialogue de sourds sur fond de confrontation. C'était la première fois qu'un sommet de ce type affichait à ce point le souci du développement des peuples les plus défavorisés... Pourquoi a-t-il fallu que ce soit du fond d'un véritable bunker ? La première fois aussi que s'affirmait à ce point ce qui est, depuis Seattle, face à la mondialisation, l'amorce d'une

mondialisation de la contestation... Pourquoi a-t-il fallu que celle-ci se heurte à une répression d'une telle violence ? Une bien fâcheuse publicité pour la Démocratie de la part de ceux qui s'en sont fait les zélateurs planétaires.

La contradiction est éclairante quant au contenu effectif de ces concepts de droits de l'homme et de développement, tous deux riches d'ambiguités et de défis ; ainsi qu'à leurs possibles conditions de mise en œuvre : quel développement, pour qui et par qui ?

Peu de gens connaissent l'existence des grands textes internationaux de 1948 et 1966 fondateurs des droits de l'homme au plan universel. En France, rares sont ceux qui se souviennent de ce que, le 30 Mai 1985, dans le faste royal de notre monarchie républicaine, la terrasse du palais de Chaillot à Paris est devenue le "Parvis des libertés et des droits de l'homme". Et qui songe à s'enorgueillir de l'antériorité dont se prévaut notre pays avec la Déclaration de 1789 ? En fait on ne parle le plus souvent des droits de l'homme que pour dénoncer leurs violations multiples et barbares : massacres, tortures, persécutions, épurations ethniques... l'horreur au quotidien mais à distance et contre laquelle nous ne pouvons pas grand chose.

Certes, le droit d'ingérence, le Tribunal Pénal International constituent, dans leur principe, des avancées significatives. Elles sont, en pratique, encore très limitées. Les pays développés quant à eux, observateurs sourcilleux du respect des droits de l'homme chez les autres, sont rarement au rendez-vous lorsqu'il s'agit de passer à l'acte chez eux. Et qu'ils le peuvent. On a vu cet été, l'Australie, un pays grand comme un continent, riche et sous-peuplé, s'opposer par la force au débarquement de quelques centaines d'Afghans fuyant les délires des talibans et leur rejet paroxystique des droits de l'homme et... de la femme. Un peu partout dans le monde les "crève-la-faim" et les "trompe-la-mort" des pays pauvres se heurtent toujours plus nombreux aux frontières toujours mieux verrouillées des pays riches. Et lorsque ceux-ci sont contraints d'envisager de les entrouvrir ce n'est qu'à une émigration sélective et élitiste peu susceptible de

*

réduire la masse de réprouvés laissés pour compte à leurs portes.

Et chez nous ? La France n'est-elle pas, pour des raisons politico-économiques d'ailleurs très défendables, le troisième exportateur mondial de ces armes qui entretiennent dans tant de petits pays tant d'effroyables boucheries ? Nous côtoyons chaque jour des SDF, des sans travail, des sans papiers : combien sommes nous à réaliser que ce sont là autant d'indiscutables négations du moins discutable des droits de l'homme : celui tout simplement de vivre ? Rares sont chez nous les violations caractérisées des droits de l'homme — et encore ! — mais nombreuses les entraves opposées à leur libre exercice par tous. Peu de ces poutres que nous stigmatisons ailleurs mais que de pailles !

*

Dans les pays développés comme les nôtres, on peut porter au crédit du développement la relative rareté des "poutres" ; encore qu'on trouve dans les espaces de grand dénuement des exemples de solidarité et de respect de l'autre¹. En revanche, s'agissant des "pailles", ce qui est en cause, c'est bien, pour l'essentiel, notre modèle de développement, le jeu incontrôlé des marchés dont le ressort, la concurrence, a, entre autres résultats, celui de débiter à la chaîne quelques gagnants et beaucoup de perdants ; des gagnants qui ont tous les droits et des perdants qui n'en ont plus aucun, hormis ceux que leurs concède, à minima, l'Etat, là et quand il le veut bien. Et l'on sait que tel n'est pas le cas dans les pays de stricte obédience libérale comme les Etats-Unis où les exclus ne peuvent guère prétendre qu'à la "compassion" du Président.

Un autre effet pervers de notre modèle de développement, c'est d'ajouter aux conséquences d'une focalisation excessive sur les seuls droits de l'homme celles d'une emprise croissante de l'argent et du profit sur le comportement de chacun : d'où la montée de l'individualisme schizophrène, la concurrence de chacun contre tous, la dégradation du vivre ensemble, la disparition de l'esprit citoyen... Or, nous ne sommes pas des Robinsons. Nous sommes des êtres relationnels. Nos droits ne sont pas absous.

Ils sont relatifs, limités par le droit des autres à exercer les leurs. Si l'on ose risquer cette insigne ringardise, disons que, sujets de droits nous sommes, symétriquement et dans notre propre intérêt, assujettis à des devoirs. En d'autres termes, la société du toujours plus, du chacun pour soi et du laisser faire qui tend à s'imposer dans nos pays développés ne saurait sans risques coexister avec les réalités d'un monde dans lequel plus que jamais, chacun dépend de tous et dont le développement durable exige des citoyens solidaires et responsabilisés.

Plutôt que de droits **de l'homme**, peut-être eût-il été plus conséquent de parler de droits **des hommes**.

**

Les ambiguïtés et les contradictions liées aux concepts de droits de l'homme et de développement se retrouvent, majorées, dès lors qu'il s'agit de tenter de passer du droit formel au droit réel.

Levons d'abord une première ambiguïté : celle qui tient au parti, simplificateur à l'extrême et pas tout à fait innocent, de qualifier "d'antimondialistes" les manifestants de Gênes et d'ailleurs. La mondialisation est un fait. On ne manifeste pas contre un fait. Mais ce fait a au moins deux faces : celle, actuelle, de la logique capitaliste perçue comme une mondialisation confisquée par les puissances de l'argent à leur seul profit. Celle, potentielle, d'une mondialisation à l'écoute des hommes, pour le profit du plus grand nombre. Manifester contre la première et pour la seconde n'est pas nécessairement le fait de trublions irresponsables. « Un autre monde est possible » : qui peut leur reprocher d'y croire ? On pourrait mettre dans leurs bouches, en les paraphrasant à peine, les propos que Sieyès prêtait au Tiers Etat en 1789 : Qui sommes-nous ? Tout. Qu'avons-nous été jusqu'à présent dans le processus de mondialisation ? Rien. Que demandons-nous ? A y devenir quelque chose. C'est ce simple message que, à l'exception notable de J. Chirac, les "Grands" réunis à Gênes se sont refusés à entendre.

Mais cet autisme est réciproque. Une réalité nouvelle et inquiétante semble, depuis Seattle, ressortir de ces Sommets. Les dirigeants ont de moins en moins l'oreille des dirigés. Voilà qui

¹ Voir Dominique LAPIERRE, La cité de la joie.

pose la question de la légitimité. En démocratie, la légitimité appartient au peuple qui la délègue à ses représentants élus. Ce qui a permis à G. Bush de dire à Gênes que, élus du peuple, lui et ses collègues avaient seuls la légitimité démocratique.

Cette logique — et c'est grave pour la Démocratie — est de plus en plus contestée parce qu'avec la montée, croissante partout, des abstentions et l'étroitesse des majorités exprimées, les dirigeants n'apparaissent souvent plus que comme les élus d'une minorité. Surtout parce que, à l'image des USA, pourtant missionnaires patentés de la foi Démocratique dans le monde « *le pouvoir, désormais se délègue autrement : de moins en moins par le peuple, de plus en plus par les marchés, les médias, les juristes. A moins que ceux-ci ne l'exercent directement... En fin de compte par quelque côté que l'on cherche à pénétrer le réseau du Pouvoir aux USA, on finit par remonter à la même source : l'argent. L'argent des marchés, bien sûr. L'argent qui gouverne les médias, l'argent collecté par les lobbies qui cherchent à influencer les votes au Congrès par tous les moyens... Les électeurs votent et les marchés décident, un phénomène souvent vérifié en Europe*

¹. Pour en revenir à Mr Bush, on peut être sûr qu'il ne fera rien qui puisse contrarier les grands trusts industriels et financiers qui ont été les généreux bailleurs de fonds d'une campagne présidentielle dont le coût a atteint des sommets.

Voilà qui explique la perte de confiance des peuples pour la politique et les politiciens. Ils voient bien que ceux-ci ont de moins en moins la capacité de décider l'essentiel et singulièrement pas celle de défendre leurs droits contre ceux omnipotents de l'argent roi. Que ce soit à marche forcée ou à reculons, les "décideurs" leur paraissent trop souvent contraints d'intégrer des décisions imposées par des instances supra nationales qu'ils n'ont pas élues, en application de lois du marché qu'ils n'ont pas votées, au nom d'une dogmatique ultra libérale sur laquelle ils n'ont pas été consultés.

*

Car ce ne sont pas seulement les médecins qui sont récusés. C'est plus encore leur thérapie, la

mondialisation marchande et financière qu'ils présentent comme sans alternative. Tel, naguère, Ford laissant aux acheteurs de ses voitures le libre choix de la couleur pourvu que ce soit le noir. Et on peut, à priori, les comprendre : tous les pays, même la Chine, se sont ralliés à ce système qui a permis à nombre d'entre eux un décollage économique souvent spectaculaire. Même des gouvernements sociaux-démocrates, comme le nôtre, pourtant élu par des majorités qui lui sont en principe hostiles, sont contraints de chercher à s'en accommoder.

Mais la macroéconomie ne fait pas dans le détail et, à l'échelle des hommes ce sont les détails qui comptent. Ils voient bien que la croissance ne coïncide ni avec le développement de tous les pays, ni même, à l'intérieur des pays les plus développés, avec le développement de tous ; que loin d'y remédier, les politiques en vigueur ont plutôt pour effet de creuser les écarts. Habituer aux réalités d'un monde qui a toujours été impitoyable aux faibles, que peuvent attendre les exclus d'aujourd'hui de ce monde encore plus déshumanisé par la domination désormais sans partage de l'argent et par les automatismes des marchés, c'est-à-dire du système qu'ils tiennent pour responsable de leur exclusion ? « *Si les pouvoirs sont convaincus des bienfaits "globaux" de la globalisation, les peuples, eux, sont loin d'y consentir une adhésion unanime. Les laissés pour compte sont légion. Dans le vaste monde, le fossé s'élargit entre les riches et les deux à trois milliards d'hommes qui ne disposent pas de dix francs par jour. Et qui envient nos eldorados désormais de plus en plus proches et visibles... leur contestation est encore informe mais elle enfle et on aurait tort de l'ignorer.*

² »
C'est l'avant-garde de ces réprouvés et de leurs défenseurs qui battait le pavé en juillet dans les rues de Gênes.

Quand on observe l'humanité, à ce moment précis de son évolution qu'est ce premier été de troisième millénaire, force est de constater une évidente contradiction entre le faits et les textes : d'une part, un processus déjà avancé de marchandisation de l'homme ; d'autre part

¹ Jacques DUQUESNE, *La Croix*, 20/11/2000.

² Claude IMBERT, *Le Point*, 16/03.2001.

l'affirmation appuyée d'une quasi-sacralisation de ses droits.

Ce paradoxe illustre à merveille la problématique des droits de l'homme et du développement. Arrêtons-nous pour conclure à quelques-uns des défis qu'elle implique :

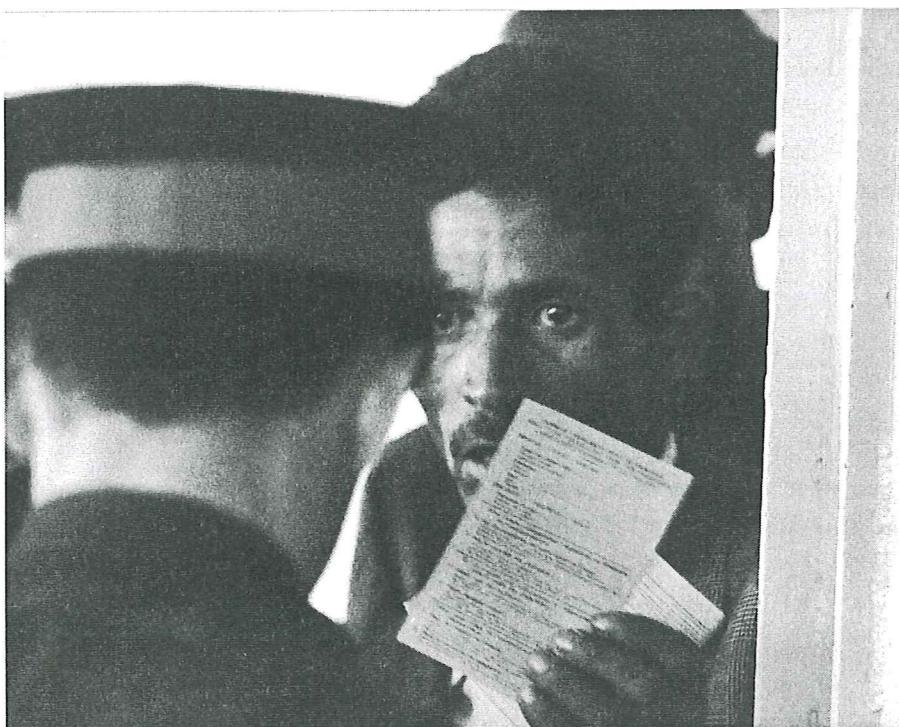
— D'abord, le difficile mais indispensable dialogue entre les dirigeants et les dirigés. Notre référence à la Révolution Française suggère, à cet égard, que les problèmes ont pu changer de dimension, ils n'ont pas changé de nature : des Etats Généraux de Versailles en 1789 au sommet de Gênes, ce sont les mêmes énoncés solennels de bonnes intentions de la part de dirigeants imbus de leur légitimité et, de la part des dirigés, les mêmes réactions d'indifférence, de scepticisme ou d'hostilité. Toujours le bras de fer entre le centre et les périphéries ; et cet enseignement de l'histoire que, jusqu'à présent, ce sont toujours les périphéries qui l'ont finalement — mais souvent à quel prix ! — emporté sur le centre.

— Donner un corps à la magie un peu creuse des grands mots : liberté, égalité, fraternité, autant de promesses qui avaient d'abord débouché sur la Terreur, la gabegie du Directoire et les guerres meurtrières de l'Europe. Pourtant des millions d'hommes sont morts et continuent de mourir pour les intentions — les illusions ? — dont ces

mots sont porteurs. Aujourd'hui, droits de l'homme, Démocratie, développement, libéralisme... les mots ont changé mais les intentions sont les mêmes. Ce que nous crient les manifestants de Gênes, c'est la même aspiration à plus de justice et leur conviction que le modèle de développement qu'on leurs impose — la mondialisation marchande et financière — n'est pas compatible avec le respect des droits qu'on prétend leur reconnaître.

— Enfin, la prétention à l'universel et le messianisme aveugle qu'elle entraîne. Démocratie et droits de l'homme sont désormais des préalables à l'aide que les pays pauvres peuvent attendre des pays riches pour leur développement. Mais cela dans l'ignorance — le mépris ? — de leurs référents culturels, religieux, sociaux, historiques voire linguistiques : certains n'auraient pas même dans leur langue ce qu'on exige d'eux. Le monde occidental est confronté sur ce point au même défi de l'inculturation que doivent affronter, par exemple, les églises Chrétiennes. Dans l'attente d'une identité commune à tous les hommes, il y a, dans l'immédiat un défi plus urgent à relever : comment faire respecter un des plus méconnus des droits de l'homme : le Droit à la différence ?

F. D. août 2001



Immigration en France, photo : Mohr, BIT